

07.09.2010 - 12:00 Uhr

La prévention dans le canton de Genève: effet des mesures de restriction d'accès à l'alcool

Lausanne (ots) -

La restriction des horaires et des points de vente des boissons alcooliques constitue un outil de prévention efficace. C'est ce que montre une étude d'Addiction Info Suisse. Depuis 2005, dans le canton de Genève, la vente d'alcool est interdite la nuit dans les magasins. Par ailleurs, les stations-service et les vidéothèques n'ont plus le droit de proposer des boissons alcooliques. L'étude, réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), montre les effets positifs de ces restrictions sur les intoxications alcooliques des adolescent-e-s et des jeunes adultes.

Depuis février 2005, le canton de Genève a intensifié ses efforts de prévention en matière d'alcool: depuis cette date, il est interdit aux magasins de vendre de l'alcool entre 21 heures et 7 heures. Quant aux stations-service et vidéothèques, elles sont soumises à une interdiction générale de vente de boissons alcooliques. Une récente étude d'Addiction Info Suisse, réalisée sur mandat de l'OFSP, montre que de telles mesures sont notamment susceptibles de renforcer la protection de la jeunesse et de réduire le nombre des intoxications alcooliques.

Moins d'admissions à l'hôpital

Dans le cadre de cette analyse, une équipe de chercheurs a comparé l'évolution des admissions liées à l'alcool dans les hôpitaux du canton de Genève à celles du reste de la Suisse. Entre 2002 et 2007, le nombre d'hospitalisations en urgence pour intoxication alcoolique a globalement augmenté en Suisse. Dans le canton de Genève, après l'introduction des restrictions d'accès à l'alcool en 2005, ce nombre a diminué dans la classe d'âge des 10 à 15 ans et ce contrairement au reste de la Suisse. Dans la tranche d'âge des 16 à 29 ans, l'augmentation a été moindre que celle observée dans le reste de la Suisse. Sans l'introduction de ces mesures, la situation aurait évolué défavorablement à Genève aussi. On estime que, grâce à de telles restrictions, il y a eu à Genève durant la période allant de 2005 à 2007 35% de moins de cas d'hospitalisations pour intoxication alcoolique dans la tranche d'âge des 10 à 29 ans. Au-delà de 29 ans, l'efficacité s'estompe. «Une restriction, même mineure, de la vente d'alcool, influence la consommation ponctuelle excessive et le nombre d'admissions aux urgences», conclut Matthias Wicki, chercheur chez Addiction Info Suisse.

Les cas pris en considération étaient ceux des intoxications alcooliques documentées mensuellement dans le cadre des statistiques hospitalières entre 2002 et 2007. Celles-ci constituent un indicateur de la consommation ponctuelle excessive. Les adolescent-e-s et jeunes adultes achètent des boissons alcooliques de façon souvent impromptue et spontanée, ce qui explique que les restrictions de vente dans les magasins ont une influence sur les quantités consommées. Comme les jeunes ont tendance à boire de manière sporadique et excessive, la corrélation entre ivresse ponctuelle et restrictions en matière de

vente d'alcool n'est pas étonnante.

Vente et consommation sont liées

Les publications internationales confirment qu'il existe un lien, en particulier chez les adolescents, entre l'accès à l'alcool et sa consommation et, partant, les problèmes liés à l'alcool. Les restrictions de vente constituent dans ce cas une mesure de prévention très efficace, dès lors qu'elle est respectée. Or l'expérience du canton de Genève tend à démontrer qu'une limitation de l'accès aux boissons alcooliques s'accompagnant d'une part, de mesures liées au contrôle de son implémentation et d'autre part, de mesures de promotion de la santé, constitue la base d'une politique efficace pour prévenir les abus d'alcool auprès des jeunes.

Addiction Info Suisse en bref

Addiction Info Suisse entend prévenir ou réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou à des comportements susceptibles d'entraîner une addiction. Elle conçoit et met en place des projets de prévention et s'engage dans la politique de la santé et la recherche psychosociale. Addiction Info Suisse est une organisation privée, indépendante de tout parti politique, reconnue d'utilité publique.

Addiction Info Suisse est active au niveau national et collabore avec des institutions au plan international. Notre nom se décline aussi en trois autres langues: Sucht Info Schweiz, Dipendenze Info Svizzera et Addiction Info Switzerland.

Dans le cadre du Programme National Alcool (PNA), Addiction Info Suisse propose plusieurs activités, notamment la prestation pour enfants de familles alcoolodépendantes et la prévention de l'alcoolisme dans les écoles.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur le site Internet d'Addiction Info Suisse: www.addiction-info.ch/medias/

Contact:

Michel Graf, directeur
Addiction Info Suisse
mgraf@addiction-info.ch
Tél.: 021 321 29 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100609859> abgerufen werden.